

DOSSIER VAP **(Validation des Acquis Professionnels) en formation continue** **professionnelle diplômante**

Le **parcours de formation « Atelier Costume »** de l'Ensatt délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme de grade de Master à son titulaire, le candidat ou la candidate en formation continue (FC) doit être détenteur à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat. Le candidat ou la candidate est tenu d'apporter la preuve de son diplôme conférant trois années d'études supérieures et un grade de Licence lors du rendu de son dossier administratif.

En cas inverse, l'Ensatt demande au candidat ou à la candidate de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par son parcours antérieur, il ou elle a exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un ou d'une stagiaire diplômé d'un niveau 6 du cadre européen des certifications équivalent à 180 crédits ECTS, avant de l'autoriser à tenter les examens d'entrée sur place.

Vous trouverez ci-dessous la démarche VAP à suivre pour l'année 2026/27 :

Nous vous demandons de nous transmettre par voie numérique (adresse: claire.lescuyer@ensatt.fr) **pour le 03 février 2026 au plus tard un dossier de 20 pages maximum** qui détaillera votre parcours professionnel antérieur, pour permettre à une commission interne d'apprécier si l'Ensatt est en mesure de valider par ce biais, l'équivalent d'un parcours de niveau 6 du cadre européen des certifications et vous autorise à vous inscrire aux examens d'entrée d'un parcours conduisant à un diplôme conférant le grade de Master.

Dans ce dossier, nous vous demandons de présenter :

- 1- Un descriptif des activités ou/et projets réalisés qui témoignent de votre expérience professionnelle ainsi que de vos savoir-faire et savoir-être dans les métiers du costume ou/et du vêtement et de la mode.
Il peut s'agir de dessins, de patrons, d'échantillons, de costumes ou éléments de costume que ce soit pour le théâtre, le cinéma, l'évènementiel, le prêt-à-porter ou la mode.
- 2- Le récit de deux exemples de situations professionnelles vécues qui, selon vous, rassemblent et mettent en évidence, tout ou partie des connaissances et qualités professionnelles fondamentales à l'exercice des métiers de Costumier, ci-dessus désignés. Vous insisterez notamment sur votre démarche et vos intentions techniques, artistiques ou dramaturgiques témoignant de :
Une culture artistique
Une culture du costume historique
Un goût pour le travail en autonomie et en équipe
Une bonne culture générale
- 3- Pour une des deux situations professionnelles choisies en point 2, vous joindrez des documents techniques dont vous êtes l'auteur pour démontrer vos compétences. Par exemples : patrons, dessins, photographies, préparation de réalisation, gamme de montage...